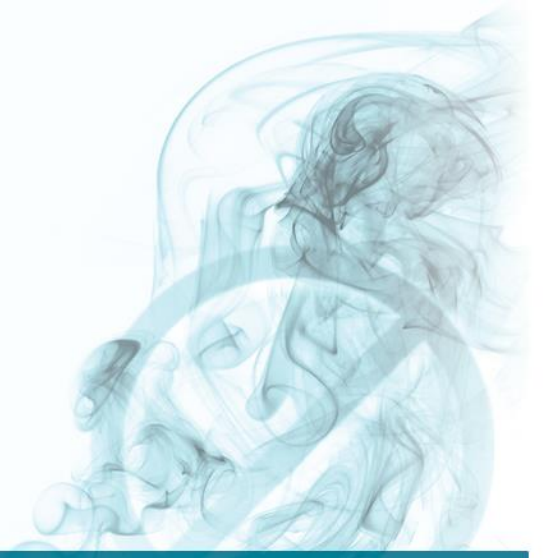


## Lutte contre le tabagisme



VEILLE SCIENTIFIQUE

Décembre 2019, vol. 9, n° 3

Dans cette veille, l'équipe de lutte contre le tabagisme sélectionne et résume les publications scientifiques récentes qu'elle juge les plus pertinentes au travail des acteurs du réseau de santé publique œuvrant dans le domaine de la lutte contre le tabagisme.

### Sommaire

Politiques et législation	1
Cigarette électronique	3
Surveillance du tabagisme	7
Renoncement au tabac	8

### Politiques et législation

#### Association entre les réglementations interdisant l'ajout d'arômes aux produits du tabac et le volume de vente de cigares/cigarillos au Canada

##### Contexte

Il existe plusieurs arguments soutenant la pertinence de réglementer l'usage de saveurs dans la confection des produits du tabac. En effet, les produits aromatisés sont perçus comme étant plus attirants, moins nocifs pour la santé et moins âpres au goût que les produits du tabac non aromatisés. Ces caractéristiques pourraient favoriser l'initiation au tabagisme chez les jeunes et nuire à l'intention de cesser de fumer chez les adultes.

Des réglementations sont entrées en vigueur au Canada en octobre 2009 afin d'encadrer la vente de produits du tabac aromatisés, dont l'interdiction de l'ajout d'arômes autres que le menthol (l'ajout d'additifs mentholés a été interdit au Québec en 2016 et dans l'ensemble du Canada en 2017) aux cigarettes et aux cigares dont le poids est inférieur à 1,4 g. Ces réglementations visaient principalement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, du fait que les données d'enquête de l'époque indiquaient qu'une forte proportion de jeunes faisait usage de cigarillos aromatisés.

##### Objectifs

L'étude a examiné l'association entre les réglementations adoptées par le gouvernement canadien en 2009 et les fluctuations du volume de vente de cigares et cigarillos. Les analyses effectuées comprenaient des modèles de séries chronologiques interrompues tenant compte de l'effet saisonnier.

Afin de tenir compte de l'effet potentiel des réglementations provinciales dans l'interprétation des résultats, les tendances observées en Ontario (haut niveau de législation des produits du tabac en 2009) ont été comparées à celles de la Colombie-Britannique (faible niveau de législation des produits du tabac en 2009). Comme les deux provinces affichent un profil démographique similaire (haute proportion d'immigrants, économie forte) malgré l'écart de population, les auteurs ont émis l'hypothèse que les tendances observées devraient être les mêmes dans les deux provinces si elles sont le résultat des réglementations fédérales et non des réglementations provinciales.

### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- Les ventes de cigares/cigarillos ont augmenté de manière considérable entre 2004 et 2009, passant de 304 millions d'unités à 650 millions d'unités (plus de 205 millions d'unités dans le dernier trimestre de 2009).
- Suite à l'entrée en vigueur des réglementations, le volume de vente a immédiatement diminué de 49,6 millions d'unités pour le premier trimestre de 2010. Cette tendance au déclin s'est maintenue dans le temps, se situant à 6,9 millions d'unités par trimestre.
- Des analyses supplémentaires ont permis de déterminer qu'il n'y a pas de différence significative entre l'Ontario et la Colombie-Britannique quant à l'effet dans le temps des réglementations sur le volume de vente de cigares/cigarillos.

Suite à l'entrée en vigueur des réglementations, les manufacturiers de cigarillos ont tiré profit d'une faille dans les législations en augmentant légèrement le poids des produits afin de continuer de vendre des produits aromatisés. Cette situation a perduré jusqu'en 2015, année où de nouvelles réglementations ont été introduites.

Malgré la présence de cette faille, les réglementations ont été associées à un déclin des ventes de cigarillos de près de 50 millions d'unités dès leur introduction, ce qui illustre l'ampleur de l'impact que peuvent avoir les réglementations sur les produits du tabac. Les réglementations interdisant l'ajout d'arômes (excepté le menthol) ont contribué à réduire de manière significative le volume de vente de cigares/cigarillos au Canada,

renversant ainsi la tendance à l'augmentation qui prévalait depuis un certain nombre d'années. Le fait que les résultats obtenus en Ontario ne diffèrent pas de manière significative de ceux obtenus en Colombie-Britannique soutient par ailleurs l'interprétation des résultats voulant que les réglementations soient responsables de la diminution du nombre de cigares/cigarillos vendus au Canada.

[Chaiton MO, Schwartz R, Tremblay G, Nugent R. Association of flavoured cigar regulations with wholesale tobacco volumes in Canada: an interrupted time series analysis. \*Tob Control\* 2019; 28:457-461.](#)

## Cigarette électronique

### Réduction de la concentration de nicotine dans les cigarettes électroniques et hausse de l'exposition à des composés toxiques?

#### Contexte

Il est bien connu que les fumeurs à qui l'on donne des cigarettes à faible concentration de nicotine combleront leurs besoins en nicotine en modifiant leur comportement : ils prendront des bouffées plus profondes et plus fréquentes. C'est ce qu'on appelle le phénomène de compensation, qui peut exposer le fumeur à une plus grande exposition au monoxyde de carbone et aux substances cancérigènes.

Ce phénomène de compensation a aussi été observé chez des utilisateurs de cigarettes électroniques. Ainsi, selon une étude publiée en 2016, le volume d'e-liquide consommé était près du double chez 12 utilisateurs expérimentés de cigarettes électroniques lorsque la concentration de nicotine était de 6 mg/ml en comparaison avec une concentration de 24 mg/ml (Dawkins et coll., 2016).

#### Objectifs

L'objectif de cette étude était de déterminer si le phénomène de compensation associé aux cigarettes électroniques à faible concentration de nicotine mène à une exposition plus élevée à certains composés néfastes. Pour ce faire, les chercheurs ont utilisé une « machine à vapoter » et ont reproduit le comportement observé d'utilisateurs expérimentés de cigarettes électroniques de 6 mg/ml et de 24 mg/ml en termes de durée de bouffée (5,04 secondes versus 3,76 secondes) et d'intervalles entre les bouffées (44,3 secondes versus 74,5 secondes). Ils ont mesuré les niveaux de formaldéhyde, d'acétaldéhyde, d'acétone et d'acroléine ainsi générés dans les aérosols de cigarettes électroniques de 6 mg/ml et de 24 mg/ml.

#### Qu'est-ce qu'on y apprend?

La topographie de bouffées associée à une cigarette électronique de 6 mg/ml, comparativement à celle de 24 mg/ml, résulte en une augmentation significative, par bouffée, de :

- 45 % de formaldéhyde,
- 33 % d'acétaldéhyde,
- et de 65 % d'acétone.

Ces différences sont encore plus importantes quand on prend en compte le nombre total de bouffées en une heure, soit 74 versus 47, pour les cigarettes électroniques dont les concentrations de nicotine sont respectivement de 6 mg/ml et de 24 mg/ml. L'acroléine ne fut pas détectée dans aucun des aérosols. Les chercheurs précisent que les taux des composés mesurés dans les cigarettes électroniques à plus faible concentration en nicotine sont beaucoup plus bas que ceux observés dans la fumée de tabac même si on compare les aérosols inspirés durant une heure à une seule cigarette fumée. Une des limites de l'étude est l'utilisation de générations de produits plus anciennes, les modèles plus récents avec des atomiseurs plus puissants permettant possiblement à l'utilisateur de modifier son comportement et de prendre moins de bouffées.

Les auteurs concluent que la limite de concentration de nicotine à 20 mg/ml aux cigarettes électroniques, imposée par la directive européenne, pourrait avoir comme conséquence d'exposer ses utilisateurs à davantage de composés nocifs pour la santé.

[Kosmider L, Kimber CF, Kurek J, Corcoran O, Dawkins LE. Compensatory puffing with lower nicotine concentration e-liquids increases carbonyl exposure in e-cigarette aerosols. \*Nicotine Tob Res\* 2018;20\(8\):998-1003.](#)

- 52 % de l'aérosol,

## Exposition aux publicités de produits de vapotage avec nicotine chez les jeunes au Canada, en Angleterre et aux États-Unis

### Contexte

Les publicités de produits du tabac peuvent avoir un impact sur la perception des jeunes de ces produits et ainsi contribuer à leur expérimentation. Étant aussi possiblement le cas pour les produits de vapotage, divers pays ont adopté des règlements afin d'encadrer la publicité de ces produits. Ceci dit, des différences dans la réglementation des pays à cet égard pourraient avoir une incidence sur l'exposition des jeunes aux publicités, ainsi que sur la perception qu'ils ont des produits de vapotage d'une juridiction à l'autre.

### Objectifs

Cette étude se penche sur l'exposition et la perception des jeunes à l'égard des publicités de produits de vapotage avec nicotine (PVN) dans trois pays où les réglementations sur la publicité de ces produits varient. Les auteurs analysent des données d'une enquête (*ITC Youth Tobacco and Vaping Survey*) réalisée auprès de jeunes Américains, Anglais et Canadiens. Au final, ce sont 12 064 jeunes âgés de 16 à 19 ans, dont 4008 Canadiens, qui ont répondu à un questionnaire en ligne entre juillet et août 2017. Ceux-ci sont interrogés entre autres sur leur exposition à la publicité de PVN au cours des 30 jours précédents via différents moyens de diffusion : commerce, site internet, médias sociaux, télévision, pharmacie, concert, cinéma, etc.

### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- Une différence significative est observée entre le taux d'exposition des jeunes à la publicité dans les trois pays : 81 % pour les jeunes Américains, 83 % pour les jeunes Anglais et 74 % pour les jeunes Canadiens.
- Dans les trois pays, le moyen de diffusion par lequel les jeunes participants ont été le plus exposés à de la publicité de PVN est par l'entremise des commerces où l'on vend des cigarettes électroniques : 60 % des jeunes Américains et Anglais y avaient été exposés, ce qui marque une différence significative avec le Canada, où 46 % des jeunes y avaient été exposés.
- Le deuxième moyen de diffusion par lequel les jeunes participants ont été le plus exposés à ces publicités était par un site internet ou à travers les médias

sociaux, où aucune différence significative entre les pays n'est observée : 41 % pour les jeunes Américains, 40 % pour les jeunes Anglais, 38 % pour les jeunes Canadiens. Les auteurs expliquent cette absence de différence notable par le fait que les médias numériques étant une source importante de publicité transfrontalière, il est plus difficile d'y faire appliquer la loi.

- Parmi ceux ayant déclaré avoir vu ces publicités, 43 % des participants aux États-Unis, 38 % des participants en Angleterre et 36 % des participants au Canada ont déclaré que celles-ci rendaient les cigarettes électroniques attrayantes ou très attrayantes.
- Les participants qui avaient déjà fait usage de la cigarette électronique et/ou de la cigarette de tabac étaient plus susceptibles de mentionner avoir été exposés aux publicités de PVN au cours des 30 jours précédents, comparativement à ceux qui n'avaient jamais expérimenté l'un ou l'autre des produits.

Selon les auteurs, ces écarts entre les résultats en matière d'exposition autodéclarée des trois pays concordent avec les différences sur le plan réglementaire au moment de l'enquête. Ceci dit, il est important de préciser que ces proportions ne sont pas nécessairement représentatives des taux réels d'exposition et que plusieurs facteurs devraient être pris en considération dans l'interprétation de ces résultats. L'émergence de la JUUL, postérieure à la collecte de données en Angleterre et au Canada, mais pas aux États-Unis, serait susceptible d'avoir changé la donne en matière d'exposition et de perception des produits de vapotage dans ces deux pays depuis. D'autre part, compte tenu de l'évolution rapide de l'encadrement de ces produits, il est possible que les fabricants de PVN et les commerçants aient pris un certain temps avant de se conformer aux divers règlements en matière de publicité. Finalement, ces résultats, entre autres pour le Canada, ne prennent pas en considération les variations qui pourraient exister entre les provinces, alors que l'encadrement de ces produits est aussi tributaire des réglementations locales et provinciales.

[Cho YJ, Thrasher JF, Reid JL, Hitchman S, Hammond D. Youth self-reported exposure to and perceptions of vaping advertisements: Findings from the 2017 International Tobacco Control Youth Tobacco and Vaping Survey. \*Prev Med\* 2019;126:105775.](#)

## Densité des points de vente de produits du tabac et initiation à l'usage de produits du tabac alternatifs chez les adolescents

### Contexte

La popularité croissante des produits du tabac alternatifs chez les adolescents menace d'effacer les gains obtenus au cours des dernières décennies en matière de réduction du tabagisme. Les chercheurs californiens, confrontés à une récente augmentation de l'usage des produits du tabac alternatifs (cigarette électronique, tabac sans fumée, cigare/cigarillo et shisha), ont réalisé une étude longitudinale afin d'explorer les facteurs influençant cette hausse. À ce jour, les études ayant exploré l'influence de la présence de points de vente de produits du tabac ont utilisé des devis transversaux et se sont principalement intéressées à l'usage de la cigarette conventionnelle.

### Objectifs

Les données du sondage, réalisé en deux vagues de 2014 à 2015 ( $N = 786$ ) et de 2015 à 2016 ( $N = 728$ ), ont été utilisées pour des analyses longitudinales et transversales. Les auteurs, à l'aide de modélisations multiniveaux, ont étudié l'influence de la proximité et de la densité des points de vente de produits du tabac sur l'initiation à l'usage de produits du tabac alternatifs chez les élèves du secondaire. L'influence de l'environnement résidentiel ainsi que celle de l'environnement scolaire ont été considérées.

### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- L'initiation à l'usage des produits du tabac alternatifs, définie en termes de changement du statut d'utilisateur entre deux vagues du sondage (de « jamais utilisé » à « utilisé au cours de la vie » et « utilisé au cours des 30 derniers jours »), a été positivement associée avec la présence de points de vente de produits du tabac autour du lieu de résidence et de l'école fréquentée par les élèves.
- Toute chose étant égale par ailleurs, le fait de résider dans un environnement avec une densité plus élevée de points de vente de produits du tabac augmente la probabilité de s'initier à l'usage de produits du tabac alternatifs (OR = 1,34 [1,21 - 3,81]).

- L'influence de la présence de points de vente dans l'environnement scolaire s'avère également significative sur le plan statistique. Notamment, le fait de fréquenter une école située dans un quartier présentant une forte densité de points de vente augmente de 8 % la probabilité des élèves de s'initier à l'usage de produits du tabac alternatifs (OR = 1,08 [1,03 - 1,92]).

Les résultats suggèrent que le fait d'évoluer dans un environnement où l'on retrouve une forte densité de points de vente de produits du tabac favorise l'initiation à l'usage de produits du tabac alternatifs chez les adolescents. Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les réglementations concernant la présence de points de vente de produits du tabac dans les milieux résidentiels et les milieux scolaires afin de protéger la santé des adolescents. Il est à noter que les auteurs de l'étude ont inclus la cigarette électronique dans le même groupe d'analyse que les produits du tabac alternatifs malgré le fait qu'elle ne contient aucun tabac. Malgré cette limite, les résultats demeurent pertinents au contexte de santé publique actuel puisqu'ils sont fortement influencés par l'usage de la cigarette électronique, dont la prévalence est beaucoup plus élevée aux États-Unis que celle de l'usage du tabac sans fumée, du cigare/cigarillo ou de la shisha.

[Magid HSA, Halpern-Felsher B, Ling PM, Bradshaw PT, Mujahid MS, Henriksen L. Tobacco retail density and initiation of alternative tobacco product use among teens. J Adolesc Health 2019; <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2019.09.004>.](https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2019.09.004)

## Usage de la cigarette électronique et de la cigarette de tabac chez des jeunes de 16-19 ans de trois pays : Canada, Angleterre et États-Unis

### Contexte

La cigarette électronique, créée au début des années 2000, a connu des changements importants au niveau des modèles offerts. Ainsi, des modèles jetables de première génération, nous en sommes maintenant à la quatrième génération de cigarette électronique, les systèmes à capsules, dont la marque la plus populaire est JUUL. Celle-ci a suscité un fort engouement chez les jeunes. La JUUL est apparue en 2015 aux États-Unis, en juillet 2018 en Angleterre et en septembre 2018 au Canada.

### Objectifs

L'objectif de cette étude est de décrire l'évolution de l'usage de la cigarette électronique et de la cigarette de tabac au Canada, en Angleterre et aux États-Unis en 2017 et en 2018 en lien avec la mise en marché de la JUUL dans ces trois pays. Des données transversales ont été recueillies auprès d'un échantillon de jeunes âgés de 16 à 19 ans recrutés via un panel web. Ces données ne sont pas représentatives de la population visée par l'étude, mais sont les premières disponibles depuis l'apparition de la JUUL sur le marché canadien.

### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- Des hausses significatives de l'usage de la cigarette électronique ont été observées au Canada et aux États-Unis, mais pas en Angleterre (à vie, au cours des 7 jours précédents, au cours des 30 jours précédents et 15 jours ou plus par mois). L'usage au cours des 30 jours précédents a augmenté de 8 % à 15 % chez les participants du Canada, de 11 % à 16 % aux États-Unis alors qu'il est demeuré à 9 % en Angleterre.
- Des hausses significatives de l'usage de la cigarette de tabac (à vie, au cours des 7 jours précédents, au cours des 30 jours précédents et 15 jours ou plus par mois) ont été observées au Canada, mais pas aux États-Unis; en Angleterre, une hausse de l'usage (au cours des 7 jours précédents et 15 jours ou plus par mois) a été observée. L'usage du tabac au cours des 30 jours précédents est passé de 11 % à 16 % chez

les participants canadiens, alors qu'il est demeuré à 11-12 % aux États-Unis et à 16 % en Angleterre.

Ainsi, tant l'usage de la cigarette électronique que celui de la cigarette de tabac auraient augmenté sensiblement chez les participants canadiens entre 2017 et 2018, un mois après l'arrivée de la JUUL au Canada. Les chercheurs mentionnent que si la hausse du tabagisme observée au Canada était due à la hausse de l'usage de la cigarette électronique, on aurait dû faire de telles observations aux États-Unis, ce qui n'est pas le cas. Ils se sont aussi interrogés sur l'influence possible de la hausse observée de l'usage du cannabis chez les participants canadiens, six mois avant la légalisation du cannabis. Les analyses ayant pris en compte l'usage de cannabis n'ont pas permis de confirmer une telle hypothèse. Selon les auteurs, il est possible que des différences quant à la réglementation encadrant les cigarettes électroniques soient en partie responsables de ces différences de prévalences observées entre les pays.

[Hammond D, Reid JL, Rynard VL, Fong GT, Cummings KM, McNeill A, Hitchman S, Thrasher JF, Goniewicz ML, Bansal-Travers M, O'Connor R, Levy D, Borland R, White CM. Prevalence of vaping and smoking among adolescents in Canada, England and the United States: repeat national cross sectional surveys. \*BMJ\* 2019;365:l2219.](#)

## Surveillance du tabagisme

### Tabagisme, dépression et anxiété

#### Contexte

Les individus aux prises avec un trouble de santé mentale affichent généralement des prévalences d'usage de la cigarette plus élevées que le reste de la population (Lasnier et O'Neill, à paraître). Ils sont ainsi plus à risque d'être atteints de maladies cardiovasculaires ou de maladies pulmonaires, en plus de présenter une espérance de vie plus faible que le reste de la population générale (CAN-ADAPTT, 2011).

#### Objectifs

Cette publication effectue une recension d'écrits systématique sur les possibles liens entre l'usage de la cigarette, la dépression et l'anxiété. Pour ce faire, les auteurs ont sélectionné des études primaires longitudinales publiées jusqu'en 2015.

#### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- Les 148 études primaires sélectionnées ont été regroupées selon cinq types de comportements tabagiques : l'initiation au tabagisme ( $n = 26$ ); le statut tabagique ( $n = 90$ ); l'intensité de la consommation de cigarette ( $n = 21$ ); la dépendance à la nicotine ( $n = 27$ ); la trajectoire du fumeur ( $n = 12$ ).
- Plus de la moitié des études ( $n = 94$ ) analysées rapportent qu'être d'abord aux prises avec un trouble dépressif ou anxieux est associé, plus tard, à l'initiation au tabagisme, à l'augmentation de son intensité, ainsi qu'au passage d'un stade de non-dépendance à la nicotine à un stade de dépendance. Selon les auteurs, ces résultats soutiennent le fait que la cigarette soit utilisée à titre d'automédication pour alléger les symptômes psychologiques liés à la dépression ou à l'anxiété.
- Plus du tiers ( $n = 66$ ) des études maintiennent toutefois que c'est le fait de fumer qui entraîne, par la suite, l'apparition de la dépression ou de troubles anxieux.
- Seize études parmi les 148 ont également analysé l'association entre le tabagisme et la santé mentale de manière bidirectionnelle. Sept de ces 16 études (44 %) ont trouvé une relation bidirectionnelle entre la

dépression et le tabagisme. Une seule étude est arrivée à la même conclusion par rapport à l'anxiété et au tabagisme.

- Néanmoins, la variabilité méthodologique et contextuelle des résultats issus des études primaires, notamment le type de population échantillonnée et la grande variété de tests diagnostiques utilisés, ne permet pas d'établir hors de tout doute que l'anxiété et la dépression causent le tabagisme, ou, à l'inverse, que le fait de fumer entraîne l'apparition de la dépression ou de l'anxiété.

Malgré les limites inhérentes à cette recension d'écrits basée sur des études primaires longitudinales, dont l'impossibilité d'établir des liens de causalité robustes, elle a pour mérite de mettre en lumière la présence d'une association entre l'anxiété, la dépression et le tabagisme, sans toutefois en préciser la direction. À ce titre, des données récentes confirment que la prévalence de l'usage de la cigarette chez les adultes québécois aux prises avec un trouble dépressif ou anxieux était de 32 % en 2015-2016, soit 25 % de fumeurs quotidiens (13 % pour le reste de la population adulte) et 7 % de fumeurs occasionnels (5 % pour le reste de la population adulte) (Lasnier et O'Neill, à paraître). Il importe donc d'être attentif aux besoins de cette clientèle, particulièrement dans une optique interventionnelle visant le renoncement.

[Fluharty M, Taylor AE, Grabsky M, Munafò MR. The association of cigarette smoking with depression and anxiety: a systematic review. \*Nicotine Tob Res\* 2017;19\(1\):3-13.](#)

## Renoncement au tabac

### Efficacité des interventions de renoncement au tabac utilisant les technologies de l'information et de la communication chez les fumeurs désavantagés

#### Contexte

La prévalence du tabagisme est généralement plus élevée chez les populations désavantagées. Ces populations sont souvent plus dépendantes de la nicotine et éprouvent plus de difficultés à renoncer au tabac. Il existe un besoin criant d'identifier des pratiques novatrices qui réussiront à réduire le fardeau lié au tabagisme chez ces dernières. Les interventions utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient pallier les barrières d'accès auxquelles les populations désavantagées et marginalisées ont traditionnellement été confrontées.

#### Objectifs

Cette revue systématique vise à évaluer la qualité d'études portant sur les interventions de renoncement au tabac mettant à profit les TIC, telles que les sites web ( $n = 5$ ), les programmes d'ordinateur ( $n = 5$ ), un service de messagerie texte ( $n = 1$ ), un DVD ( $n = 1$ ) et la télémédecine ( $n = 1$ ), ainsi que l'efficacité de ces interventions. Pour ce faire, les auteurs ont analysé 13 essais contrôlés randomisés réalisés aux États-Unis ( $n = 10$ ), au Royaume-Uni ( $n = 2$ ) et en Nouvelle-Zélande ( $n = 1$ ). Ces études ciblent un large éventail de populations dites désavantagées, dont les fumeurs aux prises avec un trouble mental ( $n = 3$ ), les fumeurs à statut socioéconomique faible ( $n = 2$ ), les fumeurs atteints du VIH ( $n = 2$ ), les fumeurs d'origine afro-américaine ( $n = 2$ ), les patients souffrant d'un problème lié à l'usage de substances ( $n = 1$ ), les fumeurs à faible revenu vivant en milieu rural ( $n = 1$ ), les travailleurs manuels ( $n = 1$ ) et les Maoris ( $n = 1$ ).

#### Qu'est-ce qu'on y apprend?

- Globalement, les interventions de renoncement utilisant les TIC ont réduit l'usage du tabac chez les populations désavantagées : 1 mois suite à l'intervention (RC = 1,70 [1,10 – 2,63]), 3 mois (RC = 1,30 [1,07 – 1,59]), 6 mois (RC = 1,29 [1,03 – 1,62]) et 18 mois (RC = 1,83 [1,11 – 3,01]).

- Les interventions les plus prometteuses étaient un service de messagerie texte, les sites web et les programmes d'ordinateur.
  - Dans la seule étude évaluant un service de messagerie texte, les participants ayant reçu l'intervention étaient plus susceptibles d'avoir renoncé au tabac après 1 mois (RC = 2,81 [1,58 – 4,99]).
  - Les programmes d'ordinateur ont augmenté la probabilité qu'un fumeur désavantagé ait abandonné le tabac : 3 mois suite à l'intervention (RC = 2,04 [1,25 – 3,34]), 12 mois (RC = 1,68 [1,06 – 2,68]) et 18 mois (RC = 1,83 [1,11 – 3,01]).
  - Les sites web ont entraîné une diminution de l'usage de la cigarette après une période de suivi de 6 mois (RC = 1,37, [1,01 – 1,85]).
- Dans 9 des 13 études, les chercheurs ont adapté leur intervention à la population ciblée en ajustant le niveau de littératie des documents ou en fournissant du matériel approprié d'un point de vue culturel.
- Huit études ont offert aux participants des aides pharmacologiques à l'arrêt tabagique et cinq de ces études les ont fournies gratuitement. Par contre, il est difficile de connaître l'effet de celles-ci étant donné que l'adhérence des participants a été mesurée dans peu d'études.

Soulignons que la plupart des études sont de qualité méthodologique modérée et qu'elles sont hétérogènes au niveau des populations ciblées, des périodes de suivi (1 semaine à 18 mois) et des mesures (biochimiques c. autorapportées). De plus, aucune étude identifiée n'a évalué d'intervention utilisant les applications mobiles ou les médias sociaux. En dépit de ces limites, l'étude contribue à démontrer que les interventions mettant à profit les TIC représentent une voie d'action intéressante qui pourrait rejoindre les populations désavantagées plus facilement et mériterait d'être explorée plus en profondeur.

[Boland VC, Stockings EA, Mattick RP, McRobbie H, Brown J, Courtney RJ. The Methodological Quality and Effectiveness of Technology-Based Smoking Cessation Interventions for Disadvantaged Groups: A Systematic Review and Meta-analysis. Nicotine Tob Res 2018;20\(3\):276-285.](#)



Pour des questions ou des commentaires concernant cette veille scientifique, veuillez contacter Benoit Lasnier au : 514 864-1600, poste 3514, ou à [benoit.lasnier@inspq.qc.ca](mailto:benoit.lasnier@inspq.qc.ca)

Pour être ajouté à la liste de distribution, veuillez envoyer un message à : [anouk.sugar@inspq.qc.ca](mailto:anouk.sugar@inspq.qc.ca)

Les numéros précédents sont disponibles sur le site de l'INSPQ à l'adresse suivante : <https://www.inspq.qc.ca/tabagisme/veille-scientifique>

Cette veille a été réalisée grâce à la participation financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

## Veille scientifique

### Lutte contre le tabagisme

#### RÉDACTEURS

Benoit Lasnier  
Michèle Tremblay  
Sébastien O'Neill  
Alfreda Krupoves  
Léa Gamache  
Emily Rose Hamilton-Leavitt  
Équipe de lutte contre le tabagisme  
Unité Habitudes de vie  
Direction du développement des individus et des communautés

#### COORDONNATEUR

Benoit Lasnier

#### RÉVISEURS

Michèle Tremblay  
Benoit Lasnier

#### MISE EN PAGE ET RÉVISION

Sophie Michel

*Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.*

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

© Gouvernement du Québec (2019)